

La LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX coordination Grand Est

(Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine)

vous invite au

5^e colloque « Grand Est » d'ornithologie

(49^e colloque interrégional)



Photos D. DUPUY, Y. MULLER, B. WASSMER

les 30 novembre et 1^{er} décembre 2019

au Pôle socioculturel rue de l'abattoir à MONTIER-EN-DER (52)

PROGRAMME DU COLLOQUE

Samedi 30 novembre (Pôle socioculturel à Montier-en-Der)

8 h 30 - 9 h : Accueil des participants

9 h - 9 h 15: Ouverture du colloque

9 h 15 - 12 h : Première session

« La Grue cendrée en France et particulièrement dans le Grand Est : quarante années d'étude » par Alain Salvi.

La Grue cendrée fait l'objet d'un suivi approfondi depuis plus d'une quarantaine d'années en France et plus largement sur son aire de répartition européenne. Ce pas de temps significatif et la coordination nationale et internationale qui l'accompagne permettent de tracer quelques lignes majeures d'évolution spatio-temporelle du statut de cette espèce. Leur analyse est réalisée dans le contexte global des grandes transformations environnementales des dernières décennies. Quelques perspectives d'évolution futures peuvent être préfigurées par des tentatives prudentes de projections démographiques et la comparaison avec certaines espèces voisines.

« Vingt années de suivi de la Chevêchette d'Europe dans les Vosges du Nord. Situation de l'espèce dans le Grand Est » par Yves MULLER.

Après la découverte de la Chevêchette d'Europe en novembre 2000 dans les Vosges du Nord à 250 m d'altitude et la preuve de sa reproduction en 2002, un suivi est mis en place dans une zone d'étude d'environ 5 000 ha. Entre 2000 et 2019, 2 377 sorties ont permis d'y contacter la chevêchette à plus de 1 200 reprises et de repérer 25 territoires occupés plus ou moins régulièrement dans la zone d'étude. Les fluctuations d'abondance sont très marquées : un maximum de 14 territoires ont été occupés lors d'un automne et 10 lors d'un printemps, alors que certaines années, l'espèce est totalement absente. 23 nidifications ont été suivies dans la zone d'étude ou en bordure immédiate entre 2002 et 2019. Les nids sont essentiellement dans des cavités de chênes, creusées par des pics entre 250 et 300 m d'altitude.

La situation de l'espèce dans le Grand Est sera rapidement évoquée avec de nouvelles découvertes...

« Les mésanges auxiliaires de la lutte contre les chenilles processionnaires du chêne et du pin » par Alain LEHALLE.

La Processionnaire du pin se développe, elle est aux portes du Grand-Est dont le climat ne lui est guère favorable. Trois des quatre espèces de conifères de la forêt vosgienne lui sont résistantes, et seul le Pin sylvestre pourrait lui donner une porte d'entrée. En revanche, le Grand-Est est la région française la plus touchée par la Processionnaire du chêne qui provoque des dégâts aux arbres et des nuisances sévères pour les hommes et les animaux. La période de mai à juillet, quand les larves acquièrent des poils urticants, est la plus préoccupante. Divers moyens de lutte biologiques validés par l'INRA sont à disposition des particuliers et des collectivités pour contrôler les populations et limiter leur nocivité. Parmi ceux-ci, la pose de nichoirs à Mésanges charbonnières à bonne densité débouche sur un rapide contrôle des populations de Processionnaires. Une opportunité intéressante pour les LPO départementales. La LPO de Moselle a ouvert la voie en démarrant des partenariats avec des municipalités. L'INRA peut appuyer la démarche des LPO qui souhaitent s'investir dans des actions auprès des collectivités.

Pause

« Le déclin majeur du Tarier des prés Saxicola rubetra en Belgique et les mesures agro-environnementales mises en place pour sa sauvegarde » par Gerhard Reuter (Aves-Ostkanton) & Jean-Paul JACOB (Aves-Natagora).

Depuis des décennies, le déclin de la faune est patent dans les campagnes belges. La situation est d'autant plus critique qu'elle concerne tant les espèces dites « spécialisées » que des oiseaux moins exigeants. Le Tarier des prés illustre bien cet état de fait. Jadis très commun et répandu en Belgique, il y a considérablement décliné. Il a disparu en Flandre au début de ce siècle et ne subsiste plus en Wallonie que dans deux régions limitées : à peine 1-3 couples en Lorraine et 170-220 couples en haute Ardenne orientale. Ici, plus de la moitié de la population forme un peuplement dense au sein de landes herbeuses à fenouil des Alpes sauvegardées par la gestion adéquate d'un vaste terrain militaire. Pour le reste, son habitat est constitué par des prés maigres de fauche, un des milieux les plus menacés en Wallonie.

Dans ces herbages, il est devenu clair que seule une agriculture multifonctionnelle, conciliant production et préservation de l'environnement rural, serait déterminante. La sauvegarde du Tarier a démarré «de façon indirecte» dans les années 1970 par la mise en réserve naturelle d'anciens prés de fauche. Ensuite, au cours des années 1990, des projets ambitieux ont été menés grâce aux outils «LIFE» et «Interreg». Enfin, depuis 2011, le programme agro-environnemental wallon voit collaborer des agriculteurs, des responsables de la conservation de la nature (Département de la Nature et des Forêts - DNF), des conseillers en méthodes agro-environnementales, des associations naturalistes et des scientifiques. Les résultats engrangés sont encourageants.

« Migration post-nuptiale de la Cigogne noire sur les lacs champenois » par Fabrice Croset (LPO), Stéphane Gaillard et Thierry Tournebize (PnrFO) et Julien Soufflot (LPO).

Dans la région Grand-Est, de vastes lacs-réservoirs ont été mis en eau en Champagne-Ardenne, en 1966 (Lac d'Orient), 1974 (Lac du Der) et 1990 (Lac du Temple et Lac Amance). Ces grands lacs à niveaux d'eau variables (écrêtement des crues et soutien d'étiage) sont vite devenus des sites ornithologiques majeurs sur le plan international (site Ramsar), européen (Zones de Protection Spéciale) et national (Réserve Nationale de Chasse et de Faune sauvage, Parc naturel régional et Réserves naturelles nationales et régionales, APB...).

Depuis 1974, des Cigognes noires font halte sur les lacs de Champagne lors de leur migration postnuptiale vers l'Afrique, entre les mois de juillet et d'octobre, tirant profit de la baisse estivale des plans d'eau pour exploiter les ressources trophiques (poissons, amphibiens...).

Depuis 2001, des suivis hebdomadaires ont été mis en place durant cette période sur les lacs de la Forêt d'Orient et de manière simultanée sur le lac du Der depuis 2008.

Un ensemble d'observateurs (PNRFO, ONF, LPO, ONCFS...) répartis sur l'ensemble des sites dénombrent ainsi les oiseaux et identifient les oiseaux bagués.

Le passage annuel est ainsi estimé à près de 200 individus en provenance du Nord et de l'Est de l'Europe, avec des oiseaux fidélisés aux sites de halte migratoire.

<u>12 h</u>: **Apéritif offert par la ville de Montier-en-Der**, en présence de Monsieur JJ BAYER, maire de la ville et conseiller régional Grand Est.

<u>12 h 45</u>: **Repas en commun sur place au pôle socio-culturel** (pour ceux qui le souhaitent).

14 h 30 - 18 h : seconde session

« Statut actuel de l'Engoulevent d'Europe en Alsace et évolution en forêt de Haguenau au cours des 25 dernières années » par Christian Dronneau.

En Alsace, l'Engoulevent d'Europe niche dans les coupes forestières du piémont E des Vosges et dans quelques massifs forestiers de plaine qui sont situés dans la moitié N du Bas-Rhin, installés sur des alluvions de sable gréseux et plantés en Pins sylvestres (forêt du Mundat à l'E de Wissembourg, Forêt de Haguenau au N de la ville éponyme et forêt du Herrenwald au S de Brumath).

Sur le piémont des Vosges, l'espèce est de plus en plus localisée et va prochainement disparaître en raison de l'abandon de la pratique des coupes à blanc. En plaine, la principale population se trouve dans la forêt de Haguenau qui couvre 21 000 ha d'un seul tenant (dont 13 000 en forêt indivise). La tempête Lothar du 26 décembre 1999 a provoqué de vastes surfaces de chablis dans ce massif (40 % de la surface totale), qui ont rapidement été colonisées par l'engoulevent. L'évolution de son statut dans cette forêt, et plus globalement en Alsace, seront présentées. Des réflexions sur l'avenir de l'espèce et sur la gestion forestière seront également abordées.

« Pie-grièche grise et à tête rousse : leur préservation dans le Grand Est » par Loreline-Katia JEAN & Marie DELIGNY.

Les Pies-grièches grise et à tête rousse connaissent depuis plusieurs décennies un déclin continu de leurs effectifs et une fragmentation de leurs aires de répartition, principalement en raison d'une raréfaction d'habitats propices et de ressources alimentaires de qualité. Les suivis réguliers dédiés à ces espèces notamment dans le cadre du Plan National d'Actions indiquent que le Grand Est n'est pas épargné par cette diminution des couples de pies-grièches et ce de manière plus accrue dans certains secteurs. Comment alors assurer la pérennité de ces belles et fragiles sentinelles des milieux pâturés ? En Lorraine, les secteurs Ouest Vosgien et sud Meurthe-et-Moselle accueillent les principaux bastions des Pies-grièches grise et à tête rousse à l'échelle du Grand Est. Ces dernières années, des actions de préservation et de sensibilisation novatrices s'y sont multipliées, impliquant une pluralité d'acteurs. Divers leviers ont ainsi été mobilisés pour endiguer la détérioration des milieux de prédilection des pies-grièches.

« Estimation des effectifs nicheurs du Pipit farlouse dans les Hautes Vosges » par Jean-Jacques Pfeffer.

Le Pipit farlouse est un des oiseaux qui a vu ses effectifs diminuer le plus drastiquement ces dernières années en Europe de l'ouest. Dans son dernier bastion régional, les Hautes Vosges, il nous a paru intéressant de faire le point sur son statut : une estimation est faite à partir de ses densités sur plusieurs zones de sa distribution en altitude

« Statut nicheur du Grèbe huppé dans le Grand Est : résultats de l'enquête oiseau de l'année 2019 » par Valérie MICHEL, Jean-Yves MOITROT & Yves MULLER.

Depuis 2017, les enquêtes « oiseau de l'année » se déroulent à l'échelle du Grand Est. Elles sont destinées à mobiliser de façon collective les ornithologues de terrain sur un travail commun et de saisir cette occasion pour communiquer sur l'espèce choisie. Le Grèbe huppé a été retenu pour cette troisième édition dans le Grand Est.

L'enquête a mobilisé plusieurs dizaines d'observateurs coordonnés par des responsables en Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine. Les opérations de recensement ont été effectuées durant le printemps et le début de l'été. Les résultats seront présentés au colloque : la plupart des observateurs ont été surpris par les faibles effectifs d'adultes et le peu de réussite des nichées...

« La Chouette de Tengmalm dans les Ardennes » par Nicolas HARTER (Renard).

Depuis les premières mentions de la Chouette de Tengmalm dans le département des Ardennes au cours des années 1980, l'espèce est restée méconnue et d'observation sporadique jusqu'au début des années 2010 où la pression d'observation s'est notablement accrue. La mise en place de recherches systématiques au printemps permet de mieux cibler la répartition de l'espèce au sein du massif ardennais, un espace géographiquement restreint que quelques dizaines de milliers d'hectares. Le nombre d'oiseaux dénombrés présente une forte fluctuation annuelle, bien connue chez l'espèce, mais étrangement ces fluctuations locales ne semblent pas en concordance avec celles relevées à l'échelle nationale. La question de l'avenir de cette petite population en limite d'aire de répartition est également posée, dans un contexte de modification climatique et d'une gestion sylvicole de plus en plus défavorable.

« La falaise aux Faucons pèlerins » : FILM de Jean-Philippe Масснюм.

A partir de 19 h 30

Repas partagé pour ceux qui le souhaitent : chacun apporte une spécialité de son coin (liquide et/ou solide, salé et/ou sucré) et on partage. Pensez au pain aussi!

Attention : il est nécessaire d'apporter ses couverts, assiette et verre.

Dimanche 1^{er} décembre : sortie sur le terrain organisée par la LPO Champagne-Ardenne

7 h : Lever de grues

Rendez-vous au site de Chantecoq au sud du lac du Der au rond-point entre les villages de Giffaumont et d'Arrigny.



8h : Petit déjeuner en commun

Au siège de la LPO Champagne-Ardenne, Der Nature, ferme des Grands Parts, 51290 OUTINES

9h à 12h : Oiseaux d'eau hivernants : visite des étangs d'Outines et d'Arrigny

Rendez-vous au siège de la LPO Champagne-Ardenne, Der Nature, ferme des Grands Parts, 51290 OUTINES



Fin du colloque à 12 h

INFORMATIONS

Inscriptions:

L'accès au colloque est libre et gratuit mais <mark>l'inscription est nécessaire</mark> (voir ci-dessous) pour des raisons d'organisation et de sécurité.

Hébergement:

De nombreuses possibilités dans le secteur. Voir : http://champagne-ardenne.lpo.fr/decouverte/se-loger-se-restaurer

Repas:

<u>Samedi midi</u>: il est possible de prendre le repas en commun au pôle socioculturel de Montier au prix de 20 euros. Réservation obligatoire avant le 22 novembre (voir cidessous).

<u>Samedi soir</u>: repas partagé (voir programme du colloque)

Petit-déjeuner du dimanche matin : offert par la LPO Champagne-Ardenne.

Stands, vente de livres

Possibilités de stands, ventes de livres etc.

Et toujours vente d'anciens numéros de Ciconia à prix bradés...

| IAL | ON d'inscription au colloque et reservation du repas de samedi midi |
|-------------|---|
| Nom : | Prénom |
| Adresse : | |
| Mail : | |
| | S'inscrit au 5 ^e colloque Grand Est d'ornithologie de Montier-en-Der (possible par mail écrire à : yves.muller@lpo.fr) |
| Facultatif: | |
| | Souhaite réserver repas (avec viande) au prix de 20 euros (entrée – plat – dessert – vin et café compris) chèque à l'ordre de LPO à envoyer <u>avant le 22 novembre</u> |
| | Souhaite réserver repas (végétarien) au prix de 20 euros (entrée – plat – dessert – vin et café compris) chèque à l'ordre de LPO à envoyer <u>avant le 22 novembre</u> |

à : Colloque d'Ornithologie, Yves MULLER, 32 rue des chalets, F - 57230 Eguelshardt